

PRIX DE LA DÉCOUVERTE POÉTIQUE SIMONE DE CARFORT 2022

Fondation Frédéric et Simone de Carfort

Règlement

Le Prix de la découverte poétique Simone de Carfort a été créé en 1992 sous l'égide de la Fondation de France. Il a pour objet la découverte d'un poète d'expression française, de préférence méconnu. Il est adossé à la Maison de Poésie de Paris – Fondation Émile Blémont.

Le Prix est annuel. Son montant est de 2500€ (deux mille cinq cents euros), cette année.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Article 1

Les candidats ne sont soumis à aucune limite d'âge.

Article 2

Ce prix est destiné à récompenser un auteur n'ayant pas – ou peu – été édité, sur présentation soit d'un manuscrit soit d'un premier ouvrage de poésie, publié au cours des cinq dernières années et n'ayant jamais été primé.

Article 3

Les candidats doivent expédier – en envoi non recommandé – par la poste, un dossier comprenant :

– soit quatre jeux identiques de trente poèmes dactylographiés et agrafés, dont l'ensemble ne doit pas excéder trente pages

– soit quatre exemplaires de leur ouvrage

Ils joindront à l'envoi une notice biobibliographique détaillée, ainsi que leurs coordonnées précises (adresse postale, courriel, téléphone).

La date limite d'envoi est fixée au 10 juin 2022, le cachet de la poste faisant foi.

Le dossier est à adresser à :

Maison de Poésie – Fondation Émile Blémont

Prix Simone de Carfort

11bis rue Ballu

75009 Paris

Article 4

Les participants acceptent le présent règlement. Les décisions du jury sont sans appel.

Article 5

Le lauréat sera désigné à l'automne.

Article 6

Il ne sera fait aucun retour de manuscrit / ouvrage.